



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 122377

Texte de la question

M. Christian Hutin attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur l'installation des nouveaux compteurs électriques Linky et de la charge financière qui reposerait sur le consommateur-usager. Les surcoûts liés aux nouveaux compteurs étant pris en charge par ERDF, cette dernière ne sera-t-elle pas tentée d'en imputer le coût aux consommateurs par le biais d'une augmentation de l'abonnement ? Des services payants à la carte seraient envisagés, les connaît-on aujourd'hui ? L'UFC-Que choisir a affirmé que Linky n'a pas permis au consommateur, à qui a été imposée l'expérimentation, de réduire leur facture, est-ce exact ? Il souhaite donc connaître les moyens et réponses apportés pour éviter cette surcharge.

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122377

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12167

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)